

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 173 du 14 janvier 2016 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1600442S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 7833 du 3 décembre 2015 (NOR : INTJ1525371S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> février 2016:

**Menevret, Moïse**

Nigend : 217 670

Numéro de livret de solde : 8 064 625

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> février 2016:

**Marty, Julien**

Nigend : 320 832

Numéro de livret de solde : 8 093 112

**Bègue, Julie**

Nigend : 231 343

Numéro de livret de solde : 8 078 472

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 14 janvier 2016.

*Le général, commandant  
le pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,*  
F. DAoust